

Les aidants en activité professionnelle

Aujourd'hui en France, on estime à plus de 11 millions le nombre d'aidants, soit 1 français sur 6, accompagnant au quotidien un proche.

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 définit ce qu'est un proche aidant : " est considéré comme proche aidant d'une personne âgée son conjoint, le partenaire avec qui elle a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin, un parent ou un allié, définis comme aidants familiaux ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables, qui lui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne. "

En réalité, les situations des aidants sont d'une grande diversité. On parle d'aidant lorsque celui-ci accompagne un proche quel que soit son âge et son handicap : dépendance liée à l'âge, situation de handicap, maladie neurovégétative, maladie chronique, trouble psychiatrique, addiction... Le profil des aidants est également très large.

Jusqu'à aujourd'hui, nous parlons davantage des aidants de personnes âgées retraitées. Mais nous n'oublions pas ces aidants qui sont encore en activité et qui doivent concilier leur vie professionnelle et leur vie d'aidant. En 2020, on estime que sur son lieu de travail 1 personne sur 5 accompagne un proche.

Le quotidien de ces aidants peut s'avérer être un véritable défi lorsqu'il s'agit

d'allier vie professionnelle et vie privée. Par exemple, certains doivent arrêter de travailler ou diminuer leur temps de travail pour pouvoir s'occuper de leur proche.

Certains dispositifs existent déjà comme le congé de proche aidant, le congé de présence parentale, le congé de solidarité familiale, et le don de jour de repos. Les salariés aidants peuvent également demander des aménagements tels que les horaires, le lieu de travail, les déplacements, la nature des missions et les modalités de prise des congés, mais il s'agit là d'un accord entre le salarié et son employeur. Ces aides restent encore peu connues et chaque entreprise doit continuer à développer des axes pour les aidants et leur bien-être au travail.

Un des futurs axes de développement de la Plateforme est d'accompagner les entreprises du territoire vers une meilleure prise en compte des aidants en activité professionnelle.

Cette démarche, d'abord bénéfique pour l'aidant, l'est aussi pour la Responsabilité Sociale de l'Entreprise : diminution de l'absentéisme et amélioration de la qualité de vie au travail.

La crise sanitaire a modifié les priorités et nous avons décalé le lancement de ce projet au début de l'année prochaine. Cet axe de développement pourrait intégrer la labellisation Cap'Handéo " Entreprise engagée Salariés aidants " qui permet aux entreprises de bénéficier d'un appui pour définir et mettre en œuvre des actions et une politique contribuant à la reconnaissance et au soutien aux salariés aidants.

Ce label constitue un levier pour la construction d'une offre adaptée aux besoins et aux attentes des salariés aidants, à qui il permet le repérage et la mobilisation effective de l'offre existante. Il valorise également l'engagement de l'entreprise et l'inscrit dans la durée.



Info

Laëtitia Bucci, coordinatrice sur le nord du département, sera absente jusqu'en janvier 2021.

Louise Achard assure son remplacement dès le mois de juillet.

Vous pouvez la contacter aux mêmes coordonnées :
06 88 07 49 65 ou
plateforme-aidants@fondationseltzer.fr

Jémoignages d'aidants

pendant la période de confinement

Les coordinatrices de la Plateforme, ainsi que les psychologues vacataires, ont continué à accompagner les aidants par téléphone ou par visio, permettant à certains de bénéficier de répit selon les possibilités des services prestataires et/ou professionnels indépendants. Cette période a été vécue pour certains très difficilement avec parfois l'impossibilité de présence à domicile ou d'accueil extérieur. Voici quelques lignes d'aidants souhaitant s'exprimer sur leur vécu au moment du confinement.

Mme A : " La situation m'est très dure car je ne peux plus aller voir mon mari en EHPAD. J'aimerais aller le voir au moins un jour de temps en temps mais je sais que ce n'est pas possible... Et puis on ne sait pas combien de temps tout cela va durer ? Tous les jours, j'allais le voir. Aujourd'hui cela est dur pour moi mais aussi pour lui. "

Mme B : " Avant le confinement, j'avais peu d'aide à domicile faute de personnel, aujourd'hui c'est pire. Le plus dur c'est surtout de ne pas pouvoir embrasser mes proches. "

Mr G : " Impressions sur le confinement d'un aidant... Je suis confiné depuis juin 2019 pour accompagner mes parents en fin de vie. C'est un choix librement consenti pour leur permettre de finir leurs jours dans leur maison. Ma mère est morte tranquillement début mars, entourée par son mari et moi-même, et par chance a échappé au confinement officiel.

Ne plus pouvoir circuler normalement est compliqué, c'est une question d'organisation, il faut prévoir, gérer les stocks comme ' normalement '. Plus les contrôles de police... Depuis fort longtemps on ne sait plus faire... J'ai la chance d'être paysan ayant toujours considéré que l'autonomie permet de vivre même dans des conditions extrêmes, famines, guerre... Ce qui est nouveau c'est de faire à la place des services publics qui ont été complètement déstructurés : la Poste, la Sécu, les impôts... On nous demande de savoir accomplir les tâches par internet, quand ça marche, c'est formidable, mais bien souvent les services sont saturés et on passe un temps fou pour rien ou on y comprend rien... Et il faut recommencer plus tard, c'est très éprouvant... quand l'humain disparaît.

Accompagner ses parents n'est pas facile, je suis moi-même atteint d'une poly-arthrite rhumatoïde et il y a des moments où je ne peux plus rien faire et cela complique un peu les choses !! L'engagement est quotidien, la nuit, le jour... Mais au-delà des considérations matérielles (toilettes, repas), on se repasse le film de notre vie ensemble et on peut remettre les pendules à l'heure. Depuis la disparition de maman, très handicapée physiquement, mon père qui a 96 ans retrouve son espace propre, répond aux courriers des amis, ré-écoute de la musique, peut de nouveau sortir, bien entouré évidemment car il est tout de même fragile. Ça durera le temps que ça durera mais en attendant, ça fonctionne... Voilà un peu ces quelques réflexions sur un confiné ' libre ' . "

Mme F : " La maison est plus calme, moins de passage de personnels mais la fatigue s'installe. En manque de vraies pauses bien-être et de randonnées pour se ressourcer . "

Mme L : " Ma maman est plus raisonnable au quotidien car elle a conscience de sa dépendance à moi-même au vu de l'absence des professionnels, elle me fait plus confiance. Cela nous permet de prendre plus de temps en famille. Cette situation accentue cependant l'isolement, diminue les temps à l'extérieur qui ressourcent et le lien social. Je deviens encore plus polyvalente : je suis tout. "

Mme C : " Travailleur indépendant dans la vie, cette période me permet d'être plus présente auprès de mon proche et d'y retrouver du plaisir. "

Actions en cours

Attention : Au vu de l'état sanitaire actuel les actions collectives reprendront au mois de septembre.

Les conditions d'accueil seront adaptées au contexte du moment, merci de nous contacter en amont.

Cafés des Aidants® sur inscription, appelez-nous

Café des Aidants® de Briançon : le 2^e jeudi du mois de 14h30 à 16h30 au Relais d'Alsace - Taverne Karlsbrau, Central Parc (centre ville de Briançon).

Café des Aidants® d'Embrun : le 3^e vendredi du mois de 14h à 16h dans les locaux de la Plateforme Seltzer des aidants, rez-de-chaussée de l'hôpital d'Embrun.

Café des Aidants® de Gap : le 1^{er} mercredi du mois de 14h30 à 16h30 au café La Cloche, place Alsace Lorraine.

Café des Aidants® de Saint Bonnet en Champsaur : le 3^e mardi du mois de 14h à 16h à la maison médicale, 1 rue du 11 novembre.

Café des Aidants® de Serres : le 1^{er} lundi du mois de 14h à 16h au Café du commerce, place du lac .

Formation des Aidants sur inscription, appelez-nous

Sessions prévues à l'automne à Gap et Embrun

Des "moments pour soi" sur inscription, appelez-nous

Sessions de sophrologie et relaxation à l'automne à Gap, Saint Bonnet et Briançon

Le répit à domicile

Nous organisons des répits à domicile avec la présence d'auxiliaire de vie à la demi-journée, à la journée ou sur plusieurs jours.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous afin que vous soient présentées plus précisément les possibilités et conditions de répit et de relayage.

Nous restons disponibles !